



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

M. Thierry Michel
Conseiller communal,
Chef du dicastère de l'administration, santé et sécurité publique
☎ 079 352 98 27

Le cap des 11'000 habitants se rapproche !

Madame, Monsieur,

Au 31 décembre 2015, la commune de Val-de-Travers comptait 10'904 habitants, soit une augmentation de 53 habitants par rapport à fin 2014, ceci malgré un mouvement naturel négatif de la population (129 décès pour 114 naissances). La répartition des habitants par village se présente comme suit :

	2014	2015	Δ
Boveresse	386	383	-3
Buttes	631	646	+15
Couvet	2'775	2'801	+26
Fleurier	3'498	3'492	-6
Les Bayards	356	367	+11
Môtiers	811	817	+6
Noiraigue	520	512	-8
Saint-Sulpice	648	625	-23
Travers	1'177	1'208	+31
Total localités	10'802	10'851	+49
Hors commune	49	53	+4
Total habitants réguliers	10'851	10'904	+53

La provenance des nouveaux arrivants est la suivante :

- D'autres communes neuchâteloises : 269
- D'autres communes suisses : 113
- De l'Etranger : 112

Le nombre de résidents suisses se monte à 80.31% de la population. La population étrangère est constituée de 73 nationalités différentes représentant le 19.69% (15.73% de l'Union européenne et 3.96% autres). Depuis la naissance de la commune de Val-de-Travers,



l'évolution de la répartition entre résidents suisses et étrangers est stable.

La moyenne d'âge de la population résidente est de 44 ans. Le nombre de ménages s'élève à 5'206.

Le nombre de 10'904 comprend les habitants dits réguliers et ne tient pas compte des 277 personnes présentes dans la commune avec des permis de durée limitée ou des autorisations pour séjour secondaire. En tenant compte de ces personnes, la commune totaliserait 11'181 habitants.

Pour mémoire, l'évolution annuelle de la population de notre commune depuis 2010 se présente comme suit :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Habitants réguliers	10'833	10'857	10'870	10'913	10'851	10'904
Population totale	11'086	11'105	11'158	11'212	11'149	11'181

Cette mise en perspective permet de rappeler que le développement démographique de Val-de-Travers reste fragile et s'inscrit dans une relative stabilité, avec des signes favorables en direction d'une croissance. Cette situation ne peut que nous encourager dans notre volonté de soutenir la création de logements et l'installation d'entreprises par une politique active, même si celle-ci demande un certain temps pour porter ses fruits. Les projets immobiliers en cours et l'installation de nouvelles entreprises nous permettent ainsi de continuer de regarder l'avenir avec optimisme.

Val-de-Travers, le 12 février 2016

LE CONSEIL COMMUNAL

